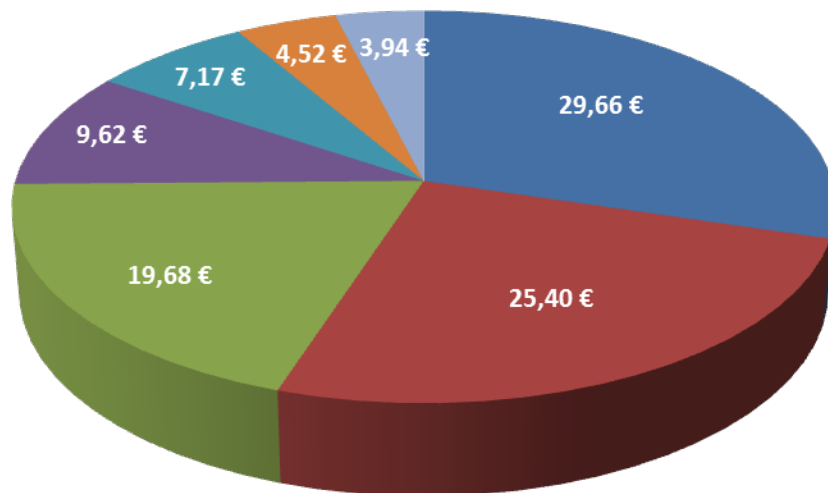




VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

Répartition des recettes 2017 pour 100 €



- Impôts indirects et taxes (droits de mutation, taxe d'aménagement...)
- Impositions directes (taxe foncière, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises...)
- Dotations, subventions et participations (dotation globale de fonctionnement...)
- Emprunt et dettes assimilées
- Recettes affectées au RSA et à l'APA (dotations...)
- Autres recettes de fonctionnement (produits des services...)
- Autres recettes d'investissement (fonds de compensation de la TVA, subventions...)